

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 94 (1949)
Heft: 1

Artikel: Cavalerie
Autor: Aeschlimann, Jean-P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342404>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse :
1 an fr. 12.— ; 6 mois fr. 7.—
3 mois fr. 4.—

ABONNEMENT

Prix du numéro : fr. 1.50

Pour l'Etranger :
1 an fr. 15.— ; 6 mois fr. 9.—
3 mois fr. 5.—

RÉDACTION : Colonel-brigadier Roger Masson

ADMINISTRATION : Av. de la Gare 33, Lausanne. Tél. 3 36 33. Chèq. post. II. 5209

ANNONCES : Société de l'Annuaire Vaudois S. A., Rue de la Tour 8, Lausanne

Cavalerie

Un courant particulièrement hostile et malveillant, alimenté par des esprits fanatiques et mal informés, cherche à faire disparaître la cavalerie de notre Ordre de bataille. Héritiers d'une tradition particulièrement glorieuse et vivace, nous ne prétendons pas survivre à tout prix, si des constatations fondées et étayées nous prouvent la vanité de notre effort. Le problème doit être posé sur son véritable terrain, c'est-à-dire sur le plan uniquement militaire.

Animés peut-être par un excellent esprit, certains de nos « partisans » ont voulu défendre la cavalerie en parlant des raisons qui militent en faveur de l'élevage du cheval en Suisse. Proclamons-le bien haut : nous ne saurions souscrire à cette façon de voir. L'aide à l'agriculture, le développement de l'élevage du cheval sont des considérations qui n'ont que faire ici.

La cavalerie, certes, est vulnérable. Il est facile de s'imaginer que sous un ciel généralement dominé par une aviation

hostile, il sera impossible de procéder à des déplacements de quelque importance. Le cheval et son cavalier forment évidemment une cible importante. Mais que dire des véhicules dont nous disposons actuellement ? Et l'on songe malgré tout, et avec parfaite raison, à en généraliser l'emploi. Mouvements, transports, ravitaillement, évacuations ? Pourquoi la cavalerie ne s'adapterait-elle pas aussi bien que les autres armes ?

Nous pouvons même revendiquer hautement à notre actif la mobilité et la fluidité que nous donnent précisément les chevaux. Indépendante des routes comme elle l'est, par tous les temps et dans tous les terrains, de jour comme de nuit, la cavalerie peut se rendre utile dans de nombreuses circonstances où une armée entièrement mécanisée éprouvera de grandes difficultés. N'oublions pas que la motorisation se heurte en Suisse à de nombreux écueils, parmi lesquels nous bornerons à rappeler le prix fort élevé de n'importe quel véhicule tout-terrain.

La cavalerie n'a qu'une puissance de feu relativement faible. Oui, nous en sommes conscients, n'en déplaise à nos détracteurs qui nous estiment bien peu évolués ! Mais l'armement de l'infanterie aussi bien que celui des autres troupes a été sensiblement modifié au cours de ces dernières années. Le nôtre peut l'être encore, et il le sera, mais je pense inutile de relever les multiples raisons qui militent en faveur d'une décision mûrement réfléchie. En dénigrant la cavalerie par la faiblesse de son feu, on nuit en fait à toute l'Armée. « La maîtrise et l'assurance dans le maniement peuvent souvent donner une efficacité destructrice plus grande que les simples possibilités techniques de l'arme. » (Extrait du rapport au Sénat par le général Marshall.) Soyons réalistes et souvenons-nous que certains luxes sont interdits à l'armée d'une petite nation. La propagande est insidieuse. Elle prend des formes souvent inattendues, et l'acharnement que l'on met à détruire la cavalerie vise peut-être plus loin qu'on ne le pense, et cherche à ébranler la confiance du soldat dans la valeur de son

armement tout entier. L'Armée, comme toute chose, évolue, et si nous avons pu laisser aux grands ténors le soin de procéder à de sanglantes et coûteuses expériences sur le champ de bataille, ne sombrons pas dans le ridicule d'adopter immédiatement certaines « modes » bien souvent incompatibles avec notre mentalité, ou nos possibilités surtout.

Le 20 % environ, de l'effectif d'un escadron, composé d'hommes instruits au combat, ne prendra pas part à l'action, occupés qu'ils seront à tenir les chevaux de leurs camarades engagés. Cela réduit évidemment la force de combat de l'unité, et cet argument n'est pas sans valeur. Notons cependant que cette fonction de « teneurs de chevaux » sera remplie par des hommes partiellement handicapés, soit par les premiers combats, soit pour toute autre raison. Il ne s'agit donc guère d'un « déchet », mais bien davantage d'une servitude mineure.

Sous la signature de Georges Rapp, la *Gazette de Lausanne* du 19.11.1938 relève que le Lt.-colonel EMG Züblin écrit en substance ceci dans l'*Allgemeine schweizerische Militärzeitschrift* : « On parle d'une cavalerie de choc » et l'on envisage de ne choisir plus que des cavaliers et des chevaux de la plus petite taille possible. Les obus de l'ennemi se soucieront bien de la taille de nos cavaliers et de nos montures... » Des affirmations comme celles-là nous laissent rêveurs, car il peut sembler impossible qu'un officier EMG puisse tomber involontairement dans des erreurs aussi grossières. Avec des arguments de ce calibre, l'on prétend nous en imposer !

Effectivement, nous ne recrutons plus que des cavaliers de taille relativement petite. On ne nous fera pourtant pas l'injure, malgré le Lt.-colonel Züblin, de croire qu'il s'agit d'un « camouflage ». Il s'agit bel et bien d'une conséquence logique de notre évolution. Nous mènerons des actions courtes, rapides et violentes. Il nous faut donc des chevaux rapides et résistants. On ne les trouve guère que parmi les animaux plutôt « légers ». (Les chevaux de spahis par exemple.) Or il est clair que des chevaux de cette taille ne peuvent porter des cavaliers très

lourds, poids auquel il convient d'ajouter celui d'une selle, d'un paquetage, et d'un armement relativement pesant.

L'esprit de corps de la cavalerie est trop connu pour que nous insistions. Dans la lutte inégale qui nous attend, ce facteur sera déterminant. Or cet esprit se crée et se maintient grâce aux chevaux. Il existe un courant d'échanges entre cadre et troupe que rien ne peut remplacer. Je ne pense pas que l'on puisse éveiller le même enthousiasme en faisant graisser un engin. Le commandant d'escadron passe chaque année une fois au moins chez tous ses dragons, inspectant le cheval et le matériel. Il voit les hommes dans leur milieu, les situe mieux et les comprend davantage. Supprimez le cheval, l'esprit de corps n'est plus le même, ainsi que la preuve en a été administrée si souvent aussi bien à l'étranger que dans nos groupements légers.

Des « commandos » à cheval, troupes animées d'un esprit particulièrement agressif, munies d'un armement adéquat et de moyens de transmission modernes, montées sur des chevaux résistants et rapides, voilà notre avenir. Dépendant de l'infanterie et agissant à son unique profit dans le cadre de ses interventions, nous constituerons un apport non négligeable. Que nos détracteurs se souviennent des détachements à ski de Finlande. Quelle était leur valeur sur le papier ?

Nous n'avons pas honte de nos parements ! Pour être peu spectaculaire, l'évolution qui se fait n'en est peut-être que plus efficace. Mais que l'on veuille bien se rendre compte qu'une transformation et une adaptation de cette envergure ne s'accomplissent pas sans un effort de longue haleine. L'introduction d'armes semi-lourdes, susceptibles d'être transportées sur des chevaux de bât, pose à elle seule de sérieux problèmes.

Nous nous en voudrions d'émarger à un budget âprement discuté si les services que nous pouvons rendre ne sont pas importants. Nous savons que des escadrons « modernisés » opéreront avec succès dans de nombreuses situations. Je dirai

même : sont souvent irremplaçables, ainsi qu'en font foi les avis de nombreux officiers alliés qui se souviennent des services rendus par quelques escadrons de spahis dans la Forêt-Noire. Les manœuvres organisées durant les cours de répétition permettront de faire d'intéressantes constatations, si l'on fait abstraction de tout préjugé et que l'on engage la cavalerie dans des missions vraisemblables.

La cavalerie est la seule arme capable d'intervenir efficacement dans certains secteurs, aussi longtemps que nos moyens financiers, de même que nos possibilités d'instruction, ne seront pas sensiblement modifiés. « Nul mieux que vous n'en aura l'emploi, et souvenez-vous toujours que « un tiens vaut mieux que deux tu l'auras... » disait le général de Lattre de Tassigny lors de sa visite en septembre 1947.

Le cheval nous donne une mobilité qu'aucun autre moyen de transport actuellement connu ne confère dans la même mesure, et il entretient un esprit de sacrifice que bien d'autres armes nous envient. Voilà bien la véritable raison de trop nombreuses attaques aussi saugrenues que mal fondées. Conscients de nos faiblesses, nous nous gardons bien de quémander une faveur. Que l'on nous mette loyalement à l'épreuve : les faits parleront pour nous !

Cap. JEAN-PH. AESCHLIMANN.

Décembre 1948.
